

#### RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

#### Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 7B3, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet					
Caméras & Kinnect/Nouvel équ			1		
Solicitation No N° de l'invitat	ion		Date 2015 00	2 12	
C1111-140836/A	£	4	2015-02	2-12	
Client Reference No N° de ré	rerence au clie	ent			
<b>GETS</b> Reference No N° de ré PW-\$\$HN-462-66766	férence de SE	AG			
File No N° de dossier	CCC No./N° C	CC - FMS	No./N° V	ME	
hn462.C1111-140836					
Solicitation Closes	- L'invitati	ion pre	end fin	Time Zone Fuseau horaire	
at - à 02:00 PM on - le 2015-03-03				Eastern Standard Time EST	
F.O.B F.A.B.			7		
Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:					
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:  Lalonde, Phillippe  Buyer ld - ld de l'acheteur hn462					
Telephone No N° de téléphor	ne			n462 o N° de FAX	
(819) 956-8653 ( ) ( ) -					
Quebec K1A0M5 Canada					
Instructions: See Herein Instructions: Voir aux présent	es				
Delivery Required - Livraison	exigée	Delivery	Offered -	Livraison proposée	
See Herein					
Vendor/Firm Name and Addre Raison sociale et adresse du f		l'entrepre	eneur		
Telephone No N° de télépho	ne				

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/

**Date** 

de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)



(type or print)

Signature

		Dest.	lnv.			Unit Price/	Unit Price/Prix unitaire		
Item		Code	Code	Qt	U. of I.	FOE	/FAM	Delivery Reg.	Del. Offered
Article	le Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req. Liv. offerte	Liv. offerte
	Caméras & Kinnect/Nouvel équipemen	C11111	C11111	1	Each	↔	XXXXXXXXXX	See Herein	
	t S&L								
	Caméras & Kinnect/Nouvel								
	équipement S&L								
	Voir ANNEX A								
	•								
	Le soumissionnaire est prié								
	d'inscrire, ci-dessous, le nom du								
	manufacturier proposé, ainsi que								
	le numéro de pièce offert :								
	•								
	Manufacturier proposé :								
	•								
	. שימות שף האשוות								

Solicitation No. - N° de l'invitation C1111-140836/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn462

Client Ref. No. - N° de réf. du client C1111-140836

File No. - N $^{\circ}$  du dossier hn462C1111-140836

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc

Veuillez consulter la demande de proposition ci-jointe

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - C1111-140836/A hn462C1

File No. - N° du dossier hn462C1111-140836 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### TABLE DES MATIÈRES

#### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu
- 4. Accords commerciaux

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

#### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relative à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Clause du guide des CCUA

Annexe A : Besoin et Base de paiement

Annexe B : Critères environnementaux générales

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client C1111-140836/A

File No. - N° du dossier hn462C1111-140836 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens dans les quantités indiquées dans l'annexe A.

#### 2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée au plus tard le 31 mars 2015.

#### 3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

#### 4. Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client C1111-140836/A

File No. - N° du dossier hn462C1111-140836 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

#### 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u>(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2014-09-25) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer: soixante (60) jours

Insérer: quatre-vingt-dix (90) jours

#### 1.1 Clauses du Guide des CCUA

1.1 Claus	es du Guide des CCC/1	
Références	Section	Date
de CCUA		
<u>A9033T</u>	Capacité financière	2012-07-16
B1000T	Condition du matériel	2014-06-26
B4024T	Aucun produit de remplacement	2006-08-15

#### 2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

#### 3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client C1111-140836/A

File No. - N° du dossier hn462C1111-140836 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

#### 4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client C1111-140836/A

File No. - N° du dossier hn462C1111-140836 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

#### 1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, rectoverso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I:** Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

#### 1.1 Paiement des factures par carte de crédit

Le	Car	nada demande que les soumissionnaires complètent l'une des suivantes
(	)	les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront
		acceptée pour le paiement des factures.

( )	cartes suivantes sont acceptées VISA MasterCard
OU	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client C1111-140836/A

File No. - N° du dossier hn462C1111-140836 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

( ) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des factures.

Le soumissionnaire n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit. L'acceptation du paiement par carte de crédit ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

#### 1.2 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

#### **Section III: Attestations**

#### 1.3 Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

#### Section IV: Informations additionnelles

#### 1.4 Informations additionnelles

#### 1.4.1 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée telle qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le \_\_\_\_\_.

#### 1.4.2 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

# Renseignements généraux Nom: Téléphone: \_\_\_\_\_\_ Télécopieur: \_\_\_\_\_\_ Courriel: Suivi de la livraison: Nom:

Téléphone : Télécopieur: \_\_\_\_\_ 
Courriel :

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client C1111-140836/A

File No. - N° du dossier hn462C1111-140836 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION Le soumissionnaire doit remplir et fournir, avec sa soumission, les documents prévus en annexe, lesquels font partie intégrante du présent document.

#### 1. Procédures d'évaluation

Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

#### Critères d'évaluation

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

#### 1.1 Évaluation technique

#### 1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

Conformité aux exigences techniques (Annexe A);

#### 1.2 Évaluation financière

#### 1.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires, en dollars canadiens rendu droits acquittés (destination) les taxes applicables en sus, selon le cas.

#### 2. Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse, sur une base globale.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client C1111-140836/A

File No. - N° du dossier hn462C1111-140836 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

#### 1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

#### 1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées <u>2003</u>. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

# 1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de <u>Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) - Travail.</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

#### 1.3 Attestation des caractéristiques environnementales générales

Par la présentation de sa soumission, le soumissionnaire atteste que les renseignements présentés dans le tableau des caractéristiques environnementales générales de l'annexe B sont exacts et complets.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client C1111-140836/A

File No. - N° du dossier hn462C1111-140836 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Par la présentation de sa soumission, le soumissionnaire atteste qu'il répond et continuera de répondre, pendant la durée de tout contrat subséquent, à un minimum de quatre des sept critères déterminés dans le tableau des critères d'environnement généraux présentés dans le tableau de l'annexe B;

#### Information additionnelle:

Le soumissionnaire doit remplir l'annexe B en cochant la case de chaque critère rencontré. Le Canada demande que les soumissionnaires présentent l'annexe B avec leur soumission. Étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle procédure, le Canada se réserve le droit de demander l'annexe B après la clôture de la soumission. L'autorité contractante informera les soumissionnaires du délai à l'intérieur duquel l'annexe B doit être fournie. Le défaut de fournir cette annexe dans les délais prévus aura pour conséquence la non-recevabilité de la soumission.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn462

Client Ref. No. - N° de réf. du client C1111-140836/A

File No. - N° du dossier hn462C1111-140836 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

#### 1. Exigences relatives à la sécurité

Les exigences relatives à la sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes) s'appliquent et font partie intégrante du contrat.

#### 2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens qui ont trait aux exigences techniques ci-incluses dans les quantités indiquées à l'annexe A.

#### 2.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16

#### 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat(<a href="https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat">https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat</a>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 3.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2014-11-27), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

#### 3.2 Période de garantie

L'article 09 des conditions générales 2010A est modifié en remplaçant la période de douze (12) mois par la garantie du manufacturier rattaché au produit.

#### 4. Durée du contrat

#### 4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le \_\_\_\_\_ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client C1111-140836/A

File No. - N° du dossier hn462C1111-140836

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

5. Responsables

#### 5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Philippe Lalonde – Agent d'approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers -

Division HN

7B3, Place du Portage, Phase III

11 rue Laurier

Gatineau (Québec) K1A 0S5 Téléphone: (819) 956-8653

Courriel: Philippe.Lalonde@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

#### 5.2 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

#### Renseignements généraux :

Nom: compléter à l'adjudication du contrat

Téléphone: (xxx) xxx-xxxx Télécopieur: (xxx) xxx-xxxx

Courriel: compléter à l'adjudication du contrat

#### Suivi de la livraison:

compléter à l'adjudication du contrat Nom: compléter à l'adjudication du contrat Titre:

Téléphone : (xxx) xxx-xxxx Télécopieur: (xxx) xxx-xxxx

Courriel: compléter à l'adjudication du contrat

#### **Paiement** 6.

#### 6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix unitaire ferme précisé dans l'annexe A pour un coût de \$ montant à l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client C1111-140836/A

File No. - N° du dossier hn462C1111-140836 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.2 Limite de prix

Clause du guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.3 Paiement unique ou Paiements multiples

Clause du guide des CCUA H1000C (2008-05-12) Paiement unique

6.4 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
G1005C	Exigences en matière d'assurance	2008-05-12

#### 7. Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé «Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
  - b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

    Travaux publics et services gouvernementaux Canada Division « HN »

7B3 Place du Portage, Phase III

11 rue Laurier, Gatineau, QC, K1A 0S5

Au soin de : Philippe Lalonde

7 <b>.1</b>	Paiement des factures	par carte de crédit	<u>.</u>
	La carte de crédit	est acceptée.	
	OU		
	Les cartes de crédit	et	sont acceptées.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client C1111-140836/A

File No. - N° du dossier hn462C1111-140836 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### 8. Attestations

#### 8.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

#### 9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

#### 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a. les articles de la convention;
- b. 2010A (2014-11-27) Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c. Annexe A Besoin et Base de paiement
- d. Annexe B Critères environnementaux générales
- e. la soumission de l'entrepreneur en date du clarifiée le

#### 13. Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références de CCUA	Section	Date
<u>D2000C</u>	Marquage	2007-11-30
<u>D2001C</u>	Étiquetage	2007-11-30
<u>D9002C</u>	Ensembles incomplets	2007-11-30

#### 13.1 Instructions d'expédition - livraison au point d'origine

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

Rendu droits acquittés (DDP), 25 rue Eddy, 11ième étage, 25-11-V, Gatineau, QC K1A 0M5, selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn462

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client C1111-140836/A

File No. - N° du dossier hn462C1111-140836 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### ANNEX "A"

# Besoin et Base de paiement

Marque	Type de modèle	Numéro de modèle	Énoncé de devis	Quantité	Coût par unite	Coût total
Toshiba	IK-HD1H	IK-HD1H	Tête de camera couleur RVB à distance – interface numérique haute définition de série (HD-SDI)	2		
Toshiba	TF4DA-8 (4mm)	TF4DA-8 (4mm)	Longueur focale effective de 4 mm, monture en C	2		
Toshiba	IK-HD2C	IK-HD2C	Dispositif de commande de la caméra avec HD-SDI pour modèle IK-HD1H	2		
Toshiba	EXC-HD06	EXC-HD06	Câble de la tête de la caméra de 6 m	3		
Toshiba	AC-Y415A	AC-Y415A	Alimentation électrique	2		
Microsoft	Kinnect V2 Windows	74Z-00001	Capteur Kinnect V1 pour Windows	3		

Tous les articles doivent être approuvés en usine et porter une marque listée reconnue respectant les normes canadiennes en matière d'électricité et les normes de compatibilité électromagnétique (CEM).

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn462

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client C1111-140836/A

File No. - N° du dossier hn462C1111-140836

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### ANNEXE « B »

# Critères environnementaux générales

L'entrepreneur doit répondre et continuer de répondre à quatre des sept critères au cours de toute la durée du contrat.

Pratiques écologiques au sein de l'organisation du fournisseur	Cochez chaque critère respecté
L'organisation fait la promotion d'un environnement sans papier à l'aide de directives, procédures ou programmes.	
Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc das le cadre des opérations quotidiennes, à moins d'indications contraires par votre client.	
Le papier utilisé pour les activités quotidiennes contient au moins 30 % matières recyclées et détient une certification de la gestion durable des forêts.	
Utilise de l'encre respectueuse de l'environnement et achète des cartouches recyclées ou des cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes.	
Les bacs de recyclage pour le papier, les journaux, les contenants en plastique et en aluminium sont offerts et vidés régulièrement, conformément au programme de recyclage local.	
Un minimum de 50 % de l'équipement du bureau détient une attestation écoénergétique.	
Elle possède une certification ISO 14001 ou a un système de gestion environnementale équivalent en place.	